

Formulaire de mise en candidature

Nouvelle entreprise

Cabaret du succès

Édition 2019

Présenté par



Informations sur l'entreprise

Nom de l'entreprise	
Personne responsable de la présentation de l'entreprise lors de la soirée du Cabaret du succès Nom Titre ou fonction	
Adresse de l'entreprise	
Téléphone	Courriel
Site Internet	
Année de fondation	Nombre d'employés
	Temps plein : Temps partiel :
Principal secteur d'activité (veuillez cocher) <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Service <input type="checkbox"/> Institutionnel <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Nature des activités	
Pour la remise du prix, une personne de votre entreprise pourrait être invitée à dire quelques mots de remerciement. Aurez-vous un représentant ? _____ Et si oui, quel est le nom de la personne ? _____	

Critères d'admissibilité

Afin d'être éligible au Cabaret du succès, vous devez :

- ▶ avoir une place d'affaires sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- ▶ être membre en règle de la Chambre de commerce;
- ▶ Avoir réalisé et complété votre projet entre **le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018**;

Comment participer

1. Complétez la page 2 et signez la page 5 du présent formulaire;
2. Remplissez **seulement** la ou les sections du formulaire en lien avec la (les) catégorie(s) dans laquelle (lesquelles) vous inscrivez votre entreprise ;

Faites-nous parvenir également :

Votre logo en format .eps ou .ai

DVD, dépliant, brochure promotionnelle, etc, si vous en avez.

3. Compléter **uniquement** le ou les formulaires de catégories (voir en annexe) pour le(s)quelle(s) vous souhaitez vous inscrire.

Vous devrez acheminer votre dossier complet au plus tard le mardi **28 février 2019, 16 h 30**, par courriel, par la poste ou en personne à :

Chambre de commerce et d'industrie de Dolbeau-Mistassini
1201, rue des Érables, bureau 110
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1C2
Téléphone : 418 276-6638
Courriel : audrey@ccidm.ca

Suite à la sélection des entreprises, une lettre de confirmation de participation contenant toutes les informations pertinentes vous sera envoyée.

Règlementation

- Une entreprise ou organisation honorée dans le cadre des éditions précédentes du Cabaret du succès peut à nouveau poser sa candidature mais dans une catégorie différente.
- Une entreprise ou organisation peut s'inscrire dans plus d'une catégorie mais sera honorée que dans une seule. Après consultation auprès de l'entreprise, le comité de sélection se réserve le droit de choisir la catégorie.
- Au maximum, 20 entreprises seront honorées. (Ne tardez pas à vous inscrire).
- Le comité d'analyse peut, suite à l'évaluation des candidatures, disqualifier une entreprise si elle ne répond pas aux critères d'admissibilité.
- Les entreprises qui seront honorées, se verront remettre gratuitement deux billets pour la soirée.
- Les entreprises qui souhaitent acheter des cartes supplémentaires auront jusqu'au **29 avril 2019, 16 h 30** pour le faire. Un nombre limité de cartes sera disponible.

Description des catégories

1. Nouvelle entreprise

Une entreprise ou organisation dont le ou les propriétaire(s) font leurs premiers pas en affaires et créent **au moins deux emplois** à temps complet. La venue de ces nouvelles entreprises doit avoir contribué à la diversification de l'offre de produits ou de services sur le territoire.

2. Relève/Transfert d'entreprise

Une entreprise ou organisation ayant procédé à une transition dans les deux dernières années, que ce soit par la vente, le transfert familial ou le transfert à des employés.

3. Innovation/Création

Une entreprise ou organisation qui s'est distinguée dans son milieu par le développement et la concrétisation d'une nouvelle idée ou la réalisation d'un projet original. Cette innovation peut se traduire par l'utilisation d'une nouvelle matière première, l'introduction de nouveaux procédés de fabrication et/ou la mise en place d'une manière novatrice.

4. Touristique volet attrait et événements

Une entreprise ou un organisme gérant un attrait culturel, naturel ou historique, ou organisant un événement, et dont les activités, dans la dernière année, ont un impact important sur le tourisme ou l'attraction touristique de Dolbeau-Mistassini et les environs.

Entrent dans cette catégorie :

- les attrait culturels, naturels et historiques (musées, centres d'interprétation, lieux patrimoniaux, lieux d'exposition gérés par des organismes publics, etc.)
- les événements (festivals, événements sportifs, artistiques ou culturels, spectacles, expositions, congrès et foires, etc.)

5. Bioalimentaire

Une entreprise ou organisme dont ses activités sont liées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture commerciales, à la transformation des aliments et boissons, ainsi que la distribution alimentaire.

6. Foresterie

Une entreprise ou organisme dont ses activités économiques sont liées à offrir des services de soutien essentiels à la production, récolte, services ou toutes autres activités connexes à l'industrie forestière.

Questions et informations

Pour toute question, veuillez contacter la directrice générale, Mme Audrey Jobin à la CCIDM au 418 276-6638.

Déclaration de la personne responsable

Je, soussigné(e), certifie que tous les renseignements fournis sont exacts.

Signature

Date

NOUVELLE ENTREPRISE

Une entreprise ou organisation dont le ou les propriétaire(s) font leurs premiers pas en affaires et créent au moins deux emplois à temps complet.

1. Qu'est-ce qui a motivé la décision de lancer votre entreprise ?

2. Quelles ont été les démarches préalables au lancement de votre entreprise ? (Ex. : plan d'affaire, étude de marché, mentor, aide du SADC ou autres).

3. Décrivez brièvement les produits ou services que vous offrez et en quoi vous vous démarquez dans ce domaine ?